

publics pour assurer la protection des citoyens et des salariés compte tenu des connaissances fin janvier.

Il faudra en fait par exemple attendre un mois, pour que le 5 mars, un décret réquisitionne les masques.

Précisons que même à cette date, le gouvernement ne communique pas sur le fait que le stock de masques est quasiment à zéro.

Autrement dit à cette date, alors qu'il est en possession de toutes les informations, le gouvernement par cette réquisition, laisse croire à la population qu'il fait le nécessaire, mais omet sciemment de dire qu'il réquisitionne un stock.....qui n'existe pas !! Comble de l'hypocrisie, ou de la manipulation, nul ne le saura probablement jamais, mais au risque de déplaire, la vérité doit être dite.

Un peu comme si nous étions en présence d'un secret défense, alors que c'est simplement un mensonge par omission.

De plus en expliquant que le masque, outre pour les soignants, n'est utile que pour les malades, mais, comme on n'a pas de politique de tests de grande ampleur, on ne sait que...trop tard qu'une personne est malade. Ce qui ne permet pas à ceux qui sont en contact avec lui de se protéger, d'où une nouvelle hypocrisie, une nouvelle manipulation, une nouvelle contre vérité, alors même que les décideurs savent.

Cette question des masques est essentielle à la compréhension des choses. En effet, dès lors qu'on refuse dire la vérité sur les stocks, qu'on explique que le masque n'est nécessaire que pour les soignants et les personnes malades, on ne peut prendre les mesures adéquates.

Cette question des masques sera pendant une longue période laissée à l'initiative privée ; ce sont les particuliers qui voyant ce qui se passait en Chine notamment décident de la fabrication de masques. C'est d'ailleurs encore le cas fin avril. Même dans son discours du 28 avril, le premier ministre doit reconnaître que c'est grâce à l'initiative privée que nous pourrions peut être avoir le 11 mai un stock suffisant !

Notons à ce stade la brillante sortie de la porte parole du gouvernement le 20 mars expliquant que les masques étaient inutiles sauf pour les malades et les soignants, qu'il s'agissait d'un

geste technique et qu'elle même ne savait pas les utiliser !

Ou encore son autre brillante intervention dans laquelle elle affirmait le 5 mars qu'une fois l'épidémie installée sur tout le territoire national, ça ne servait plus à rien d'empêcher les enfants d'aller à l'école ou encore que « *dans un stade 3 on ne va pas arrêter la France, notre pays est solide, la vie ne s'arrêtera pas* » !

Alors, bien sûr d'aucuns pourraient dire que ces questions ne devraient pas être du champ d'action du syndicat. C'est tout l'inverse, puisqu'en effet entre fin janvier et le confinement, le 17 mars, le gouvernement a laissé sciemment les salariés que nous défendons aller au travail sans protection, dont tous les soignants et personnes susceptibles d'être en contact avec le virus.

Il n'est par conséquent ni surprenant, ni scandaleux que rapidement l'idée de dépôts de plaintes apparaisse, y compris de la part de nos syndicats.

En période normale (hors pandémie), il est d'ailleurs certain que des plaintes pour mise en danger de la vie d'autrui eussent été déposées plus rapidement. Dès lors que l'État ou des employeurs n'assument pas leurs missions de protection des salariés, c'est une obligation du syndicat d'avoir de telles pratiques, faute de quoi il n'assume pas son rôle.

Et cela n'a rien à voir avec une quelconque action politique, ce n'est qu'une mesure visant à imposer tant à l'État qu'aux employeurs de protéger la santé et l'intégrité des salariés.

En effet, entre fin janvier et mi mars, les salariés ont dû sans la moindre protection prendre les transports en commun (souvent surchargés), travailler dans des ateliers, bureaux, ... sans mesures de protection.

*Jean-Pierre THEVENEUX*  
Retraité de la DGFIP

**NB** : La deuxième partie de cette contribution très « riche » sera publiée dans le prochain bulletin de septembre . Elle est composée de cinq chapitres :

1. Force Ouvrière porte plainte
2. L'économie, toujours l'économie !
3. La relation de l'Homme avec son environnement
4. Revenir au Syndicat
5. Pour conclure